



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**CCITT**

COMITÉ CONSULTATIF  
INTERNATIONAL  
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

**A.12**

(11/1988)

SÉRIE A: ORGANISATION DU TRAVAIL DU CCITT

---

**COLLABORATION AVEC LA COMMISSION  
ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE  
AU SUJET DES DÉFINITIONS POUR LES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS**

Réédition de la Recommandation A.12 du CCITT publiée  
dans le Livre Bleu, Fascicule I.2 (1988)

---

## NOTES

1 La Recommandation A.12 du CCITT a été publiée dans le fascicule I.2 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

## Recommandation A.12

### COLLABORATION AVEC LA COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE AU SUJET DES DÉFINITIONS POUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

(Genève, 1964; modifiée à Mar del Plata, 1968;  
Genève, 1972; Melbourne, 1988)

Le CCITT

*recommande à l'unanimité*

qu'afin d'établir un vocabulaire agréé sur le plan international des termes utilisés dans le domaine des télécommunications, il convient que le CCITT collabore avec le CCIR et la Commission électrotechnique internationale en vue de l'établissement des nouvelles sections concernant les télécommunications du vocabulaire électrotechnique international.

Il est entendu que, dans ce but, il est créé:

- un groupe mixte de coordination (GMC) composé de membres de la CEI et de l'UIT;
- un certain nombre de groupes d'experts techniques constitués par le Groupe mixte de coordination pour rédiger les projets des diverses sections du *Vocabulaire des télécommunications*.

## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

<b>Série A</b>	<b>Organisation du travail de l'UIT-T</b>
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication